

À Créteil, le 14 octobre 2024,

À Madame la Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France
À Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne
À Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-saint-Denis
À Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

Objet: Préavis de grève pour la période du 4 novembre au 21 décembre 2024

Madame, Messieurs

SUD ÉDUCATION Créteil a l'honneur de déposer auprès de vous conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels exerçant dans l'Académie de Créteil pour les jours suivants : les 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30 novembre 2024, les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, décembre 2024.

En effet nous entendons ainsi permettre aux personnels de participer aux actions sur les thèmes :

- Manque d'effectifs dans les lycées et dans les collèges
- Pour la prise en charge des risques environnementaux
- Remplacement des personnels absents
- Défense de la fonction publique
- Amélioration des conditions de travail
- Respect et droits des personnels
- Résistance aux abus de la hiérarchie
- Défense du droit syndical
- Maintien de la journée continue
- Contestation du règlement temps de travail – Région Île de France
- Contre les pressions et abus de pouvoir de la hiérarchie
- Contre l'atteinte à l'exercice du droit syndical
- Contre l'organisation pathogène du travail
- Titularisation des précaires
- Contre le décret rythme scolaire
- Contre les violences sexistes et sexuelles au travail
- Contre les discriminations au travail
- Défense du service public d'éducation et des moyens pour le service public d'éducation

Je vous prie de croire, madame, messieurs, à notre attachement au service public de l'éducation.

Pour SUD ÉDUCATION CRÉTEIL

Jules Siran, co-secrétaire général académique

